

Les mines terrestres ont eu des effets dévastateurs sur la vie et l'intégrité physique de centaines de milliers de gens qui vivent dans des quartiers ou des villages minés aux quatre coins de la planète. Grâce aux appuis grandissants que reçoit la Convention d'Ottawa à travers le monde, le nombre de nouvelles victimes de l'explosion des mines continue cependant de diminuer tandis que celui des survivants qui reçoivent des soins continue de s'accroître.

« Chaque État partie qui est en mesure de le faire fournira une assistance pour les soins aux victimes des mines, pour leur réadaptation, pour leur réintégration sociale et économique ainsi que pour des programmes de sensibilisation aux dangers des mines. »

– Article 6.3 de la Convention d'Ottawa